

L'exogamie et la vitalité ethnolinguistique des communautés francophones en situation minoritaire : vécu langagier et trajectoires linguistiques

Jean-Pierre Corbeil

Number 20, Fall 2005

La vitalité des communautés francophones du Canada

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005335ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005335ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Corbeil, J.-P. (2005). L'exogamie et la vitalité ethnolinguistique des communautés francophones en situation minoritaire : vécu langagier et trajectoires linguistiques. *Francophonies d'Amérique*, (20), 37–49.
<https://doi.org/10.7202/1005335ar>

L'EXOGRAMIE ET LA VITALITÉ ETHNOLINGUISTIQUE DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE : VÉCU LANGAGIER ET TRAJECTOIRES LINGUISTIQUES

Jean-Pierre Corbeil
Statistique Canada

Introduction

La vitalité d'un groupe linguistique est fortement liée à l'utilisation de sa langue dans différents milieux ou contextes de vie : au foyer, avec les amis, dans le milieu de travail, etc. Il n'existe pas de définition simple de la notion de vitalité linguistique¹. Pour les fins de la présente étude, nous conviendrons avec McConnell (1991) et O'Keefe (2001) que les éléments démographiques n'épuisent pas, loin s'en faut, les facteurs qui influent sur la vitalité. Giles, Bourhis et Taylor (1977), par exemple, ont souligné trois composantes principales de la vitalité, à savoir le statut, la démographie et le soutien institutionnel. Landry et Bourhis (1997) identifiaient quatre types de capital qui interviennent au niveau sociologique et dont dépend la vitalité ethnolinguistique : démographique, politique, économique et culturel. Enfin, les études de Landry, Allard et Bourhis (1997) ont mis en lumière, notamment, le fait que plus forte est la vitalité ethnolinguistique d'une communauté, plus forte sera la tendance naturelle de ses membres à utiliser leur langue maternelle.

Bien que la vitalité du groupe linguistique ne saurait être limitée à l'utilisation de la langue dans différents contextes de vie, il tombe sous le sens qu'en l'absence d'une valorisation et d'une utilisation répandue de cette langue, tant dans le milieu de vie privée que dans la sphère publique, on pourra difficilement parler d'une forte vitalité d'une communauté d'expression française, par exemple.

La présente étude se limitera à explorer quelques éléments spécifiques qui ont une influence sur le capital démographique des communautés francophones vivant en situation minoritaire : l'exogamie, les transferts linguistiques, le degré de transmission de la langue maternelle des parents francophones à leurs enfants et l'utilisation de la langue maternelle au foyer. En particulier, elle porte sur les couples dits exogames français-anglais vivant à l'extérieur du Québec.

Pour les francophones en situation minoritaire qui vivent en couple, la langue parlée à la maison est intimement liée à la langue maternelle du conjoint. Toutefois, dans le cas des unions exogames, l'utilisation de l'anglais comme langue prédominante au foyer n'en dépend pas directement dans la mesure où, pour le conjoint francophone, le transfert linguistique peut avoir eu lieu bien avant.

À l'aide de l'Enquête sociale générale (ci-après ESG) de 1986, notre étude se propose de montrer que, en dépit du rôle souvent attribué au phénomène des unions exogames dans l'évolution des transferts linguistiques et, par le fait même, d'une des composantes de la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire, des nuances importantes doivent être apportées sur la direction de causalité entre l'exogamie et les transferts linguistiques. Notre objectif principal sera en effet de montrer qu'une proportion importante des francophones qui vivent au sein d'un couple exogame ont commencé à utiliser l'anglais de façon prédominante dans leur quotidien bien avant d'avoir un conjoint de langue maternelle anglaise. Un tel résultat va généralement à l'encontre d'un bon nombre d'idées reçues sur le lien entre l'exogamie et les transferts linguistiques.

Bien que les statistiques linguistiques de l'ESG de 1986 aient été obtenues il y a près de vingt ans, elles n'en sont pas moins pertinentes pour autant afin d'aider à comprendre la problématique qui nous occupe ici. L'ESG offre en effet un potentiel analytique important puisqu'elle permet de suivre la trajectoire linguistique des francophones vivant en situation minoritaire depuis leur naissance jusqu'au moment de l'enquête. Elle permet ainsi d'examiner à quelle période de la vie des individus un changement peut s'opérer dans leurs pratiques linguistiques et d'identifier, à la lumière de leur vécu langagier, les situations ou les contextes susceptibles d'entraîner ces changements.

Au moins trois raisons justifient l'utilisation du module linguistique de l'ESG de 1986. D'abord, le phénomène des couples exogames représente une tendance lourde. En ce sens, l'exploitation de la richesse des statistiques de 1986 revêt un caractère tout à fait pertinent pour comprendre la situation actuelle. Deuxièmement, les statistiques de l'ESG de 1986 jettent un éclairage utile sur les résultats du recensement. Ce dernier, en dépit des nombreuses questions de nature linguistique qu'il comporte, ne permet pas d'aller aussi loin dans la compréhension du phénomène de l'exogamie. Enfin, et non la moindre, les résultats présentés dans le cadre de la présente étude ont été peu examinés ou diffusés par le passé.

Contexte de la problématique

Au moment du recensement de 2001, 37,4 p. 100 des francophones vivant en couple à l'extérieur du Québec avaient un conjoint de langue maternelle anglaise, soit près de 3 points de pourcentage de plus qu'en 1991 (34,5 p. 100) et 13 points de plus qu'en 1971 (24,3 p. 100) (Marmen et Corbeil, 2004). Parmi ces francophones dont le conjoint est anglophone, près de 88 p. 100 utilisaient l'anglais le plus souvent à la maison en 2001². Durant cette même période, soit de 1971 à 2001, le taux de transfert linguistique passait de 30 à 38 p. 100³. Enfin, notons qu'en 2001 17 p. 100 des enfants issus de couples français-anglais apprenaient le français en tant que langue maternelle, une augmentation de sept points de pourcentage comparativement à 1971⁴.

Plusieurs études ont examiné le phénomène de l'exogamie chez les minorités francophones à l'extérieur du Québec. Dans la plupart des cas, on établit un lien étroit entre l'exogamie et les transferts linguistiques. De plus, la tendance à transmettre une

langue à ses enfants varie en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants est la concentration géographique de la population francophone (Marmen et Corbeil, 2004 : 81)⁵. Dans le cadre d'un mini-colloque national sur l'exogamie tenu en 1994 en Ontario, Lachapelle montrait que la fréquence de l'exogamie chez les francophones est inversement liée à la proportion qu'ils représentent dans le milieu et que le taux d'anglicisation est fonction de la fréquence de l'exogamie dans le milieu.

L'exogamie découle, entre autres, d'un ensemble de facteurs démographiques qui en favorisent l'expansion. Plusieurs études ont mis au jour le poids et l'importance d'éléments sociodémographiques pour expliquer la montée de l'exogamie (voir par exemple, Bernard, 1990, 1998; Castonguay, 1979; Lachapelle, 1994; Paillé, 1991). Bernard (1998) mettait en évidence des éléments idéologiques, écologiques (au sens d'une interaction entre géographie, culture et communauté), démographiques et historiques. D'un point de vue historique, il affirmait que des changements écologiques profonds découlent des migrations internes des francophones, changements qui, à leur tour, ont profondément transformé les milieux de vie et les réseaux de relations sociales. Ce contexte aura grandement favorisé l'exogamie (Bernard, 1998 : 94). Bien qu'il affirmait que la fréquentation de l'école anglaise par les francophones aura favorisé l'exogamie, il n'ira pas plus loin dans cette direction, faute de statistiques pertinentes sur le sujet.

La transition des Canadiens français des milieux ruraux aux milieux urbains et industriels, par exemple, entraînera une cohabitation de plus en plus forte entre francophones et anglophones alors que l'anglais occupera une place dominante. C'est ce qui faisait dire à Bernard (1998 : 95) que ces grands changements ont fait en sorte que « le nouvel environnement social et culturel va favoriser les fréquentations mixtes et l'augmentation des taux d'exogamie ». Pour lui, le passage de l'endogamie à l'exogamie découlera donc du fait que les francophones sont de plus en plus minoritaires, dispersés, bilingues et, par conséquent, anglicisés.

Contrairement à ce que nombre d'études donnent à penser, le lien de causalité entre exogamie et transferts linguistiques n'est pas unidirectionnel. Ces études ont, par exemple, souvent adopté le raisonnement suivant lequel l'exogamie conduit aux transferts linguistiques. On a également déjà présupposé que les parents francophones en situation d'exogamie espéraient souvent que, par la valorisation du bilinguisme, le mariage mixte conduise à la vitalité et au renouvellement de la communauté canadienne-française. Bernard (1994, 1998) pose directement la question du lien entre exogamie et anglicisation, et affirme que « les relations de causalité peuvent s'inverser d'une situation à l'autre » (1998 : 107).

Dans ses travaux sur l'exogamie et l'anglicisation, Castonguay (1979, 1981, 1982, 1983) distinguait les situations où les francophones vivent en situation minoritaire de celles où ils sont majoritaires. Dans ce dernier cas, alors que l'exogamie est faible, les taux de transferts linguistiques sont relativement faibles et ils sont en grande partie attribuables à ladite exogamie. Dans les situations de forte minorisation, les taux d'exogamie sont élevés et, contrairement à ce que l'on serait porté à penser, l'exogamie

peut ne pas être l'élément principal expliquant l'anglicisation. On peut ainsi se trouver face à des situations où ce qu'on aurait perçu comme une union exogame ou un mariage mixte masque le fait que la langue principale des deux conjoints, c'est-à-dire celle dans laquelle ils sont le plus à l'aise, soit l'anglais. Paraphrasant Castonguay, Bernard affirmait que

[p]lus les francophones sont minoritaires, plus l'exogamie prend une « valeur explicative dégressive » eu égard à l'assimilation. En effet, dans cette situation, la minorisation, la dispersion, la faible fécondité et les migrations internes et internationales sont des facteurs importants dans l'explication des transferts linguistiques. Souvent le transfert linguistique précède le mariage mixte et, alors, la relation de causalité [entre exogamie et anglicisation] s'inverse (Bernard, 1998 : 115).

Bernard (1998 : 112) posait donc la question de savoir si « l'exogamie est une cause importante de l'assimilation linguistique des communautés francophones minoritaires du Canada ». La difficulté à répondre à cette question tiendrait selon lui au fait que l'exogamie et l'anglicisation sont fortement corrélées et que les facteurs qui permettent d'expliquer l'exogamie sont généralement ceux qui expliquent l'anglicisation. Faut-il un modèle explicatif de causalité où « l'anglicisation est traitée comme variable dépendante, l'exogamie comme variable intermédiaire et les autres facteurs explicatifs comme des variables indépendantes », Bernard était contraint de s'en remettre à des hypothèses.

En examinant la dynamique sociale des couples exogames francophone-anglophone, Heller et Lévy (1992a, 1992b, 1992c, 1993) ont en outre montré, par le biais de comptes rendus d'entrevues avec des femmes francophones de l'Ontario mariées à des anglophones, que l'anglicisation tendait souvent à précéder l'exogamie. Ainsi, le fait de vivre en contexte minoritaire, d'avoir appris l'anglais « dans la rue » à un très jeune âge et d'avoir été surtout scolarisé en anglais aurait un lien direct avec le fait de parler aujourd'hui surtout l'anglais au foyer et d'envoyer ses enfants à une école du système scolaire anglais.

Landry (2003) et Landry et Allard (1997) mettent en lumière le fait qu'une proportion élevée « d'ayants droit » vivent dans des familles exogames où l'utilisation du français y est très faible. Le tour d'horizon que fait Landry (2003) de la situation de l'exogamie l'amène également à l'interrogation suivante : « Devant un tel constat, l'exogamie peut-elle être perçue comme une cause directe de l'assimilation linguistique et de l'acculturation? ». Les travaux importants de Landry et Allard (1997) sur le rôle de ce qu'ils ont nommé la « francité familioscolaire », c'est-à-dire le degré d'utilisation du français entre l'élève de famille exogame et le parent francophone ainsi que le degré de scolarisation en français de l'élève, ont montré que l'effet de l'exogamie était neutralisé par la mesure de francité familioscolaire. Ainsi, ces résultats ont révélé que « sur la grande majorité des variables, on ne pouvait distinguer les élèves de familles endogames de ceux des familles exogames qui obtenaient des scores élevés de francité familioscolaire ». Landry et Allard (1997) sont donc parvenus au constat suivant lequel c'est la dynamique

langagière choisie par les parents et non la structure familiale en elle-même qui est la principale cause de l'assimilation linguistique.

Ce qui amène Landry à demander : « Pourquoi tant de parents francophones font-ils un si faible usage du français lorsque leur conjoint est anglophone? » (2003 : 6). Celui-ci propose l'hypothèse selon laquelle une des causes réside dans le fait que les parents font preuve d'une certaine « naïveté sociale » dans la mesure où ils sont peu ou pas conscients des conséquences collectives de leurs choix individuels. Les parents s'en remettraient à l'école pour assurer le bilinguisme de leurs enfants sans tenir compte des facteurs d'assimilation linguistique dans la communauté. Le potentiel caché de l'exogamie en regard de la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire résiderait selon lui dans le fait que si tous les enfants des familles d'ayants droit, dont une partie importante est associée à l'exogamie, participaient aux écoles de la minorité, la population scolaire dans ces écoles serait supérieure au poids de la population francophone. De plus, en augmentant la francité familioscolaire au sein des familles exogames, on augmenterait d'autant le niveau de bilinguisme additif et, par le fait même, les compétences langagières des jeunes s'en trouveraient accrues.

La faible participation des enfants d'ayants droit à l'école de langue française couplée à une faible francité familiale vécue par ceux-ci représenterait la plus grande menace à la vitalité future des communautés francophones et acadiennes. Landry (2003 : 18) pose alors la question suivante : « Combien de parents francophones [...] [sont entrés] dans des relations de couple sans être pleinement conscients des conséquences de leurs habitudes langagières sur [eux-mêmes] et sur leurs enfants? ».

Nous proposerons d'abord, en guise de premier élément de réponse, que tout dépend de la place qu'occupait la langue française dans leur vie avant même que ces personnes choisissent de former un couple et aient des enfants. Dans la suite de cette étude, nous tenterons de montrer que si tous les constats rapportés jusqu'ici ne manquent pas de fondement empirique, il importe d'en nuancer la portée en mettant au jour l'importance du vécu langagier des personnes avant la formation des unions exogames.

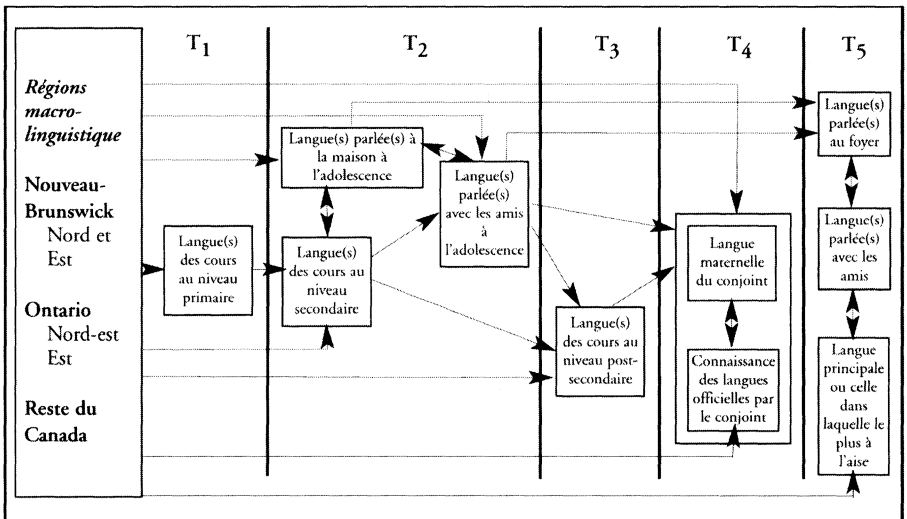
Méthodologie

L'ESG de 1986 comportait un échantillon de 16 390 répondants issus de tous les groupes linguistiques, chacun des répondants se voyant attribuer un facteur de pondération tel qu'on puisse obtenir une représentation statistique de l'ensemble des personnes de quinze ans et plus dans la population canadienne⁶. De ces 16 390 répondants interviewés au téléphone, près de 1 900 francophones⁷ vivaient à l'extérieur du Québec, dont 1 132 en couple. Tous les résultats présentés dans la suite de la présente analyse traiteront de statistiques tirées des données pondérées. Compte tenu de sa taille d'échantillon, cette enquête ne permettait pas d'examiner avec précision la façon dont la concentration géographique des francophones à l'extérieur du Québec module le lien entre le phénomène des transferts linguistique et celui de l'exogamie. Nous présenterons cependant quelques statistiques sur le sujet tirées de l'ESG plus loin dans l'étude.

Le questionnaire de l'ESG de 1986 est unique en son genre parmi les enquêtes de Statistique Canada dans la mesure où il comportait un module très détaillé de questions linguistiques⁸. Ce module permettait, par exemple, d'obtenir de l'information sur le vécu langagier à différentes périodes de la vie d'un individu et dans différents contextes (l'école primaire, l'école secondaire, les institutions postsecondaires, etc.). Il est donc possible de broser un tableau de la situation linguistique des francophones vivant au sein d'un couple exogame au moment de l'enquête, tout en mettant en lumière les trajectoires linguistiques ou les vécus langagiers de ces personnes.

Le modèle d'analyse exposé à la figure 1 ne représente bien sûr qu'une façon parmi d'autres de présenter la trajectoire linguistique des francophones vivant en couple. De plus, en dépit de sa richesse, le questionnaire de l'ESG de 1986 comporte des limites dans la mesure où il fournit de l'information sur le vécu langagier des individus à l'âge de quinze ans et au moment de poursuivre leurs études postsecondaires mais non entre ce moment et le moment de l'enquête. On ne peut, par exemple, savoir à quel moment une personne a effectué un transfert linguistique si elle affirmait avoir utilisé le français le plus souvent avec les amis ou à la maison à l'âge de quinze ans mais qu'elle indiquait être plus à l'aise en anglais au moment de l'enquête. Néanmoins, il est clair qu'il est possible d'obtenir l'information qui permet de nuancer les perceptions largement véhiculées concernant les enjeux de l'exogamie.

Figure 1
Séquences temporelles des pratiques linguistiques



Tel que présenté à la figure 1, et comme l'ont déjà révélé de nombreuses études sur le sujet, la province et le milieu de résidence ont une influence déterminante sur le vécu

langagier des francophones. Les régions macrolinguistiques du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario sont celles pour lesquelles un suréchantillonnage avait été effectué au moment de l'enquête. Toutefois, les résultats présentés dans cette section s'appliquent à l'ensemble des francophones à l'extérieur du Québec. Certains résultats seront présentés plus loin par région macrolinguistique mais la taille limitée de l'échantillon rendait difficile l'établissement d'un arbre de trajectoire pour chacune des régions.

La figure 1 fait l'hypothèse que la langue principale des cours à l'école primaire ou à l'école secondaire est intimement liée au milieu de résidence. Nous devons cependant supposer ici que le milieu de résidence au moment de l'enquête est celui où les études primaires et secondaires ont été suivies. Il en va de même pour ce qui est de l'influence de la langue utilisée le plus souvent avec les amis ou à la maison à l'âge de quinze ans. Bien qu'elle apparaisse dans ce diagramme, il est difficile d'évaluer l'influence que peut avoir la langue dans laquelle les études postsecondaires ont été suivies étant donné que, en général, la plupart des institutions de niveau postsecondaire n'offraient, jusqu'à une période relativement récente, les cours qu'en anglais dans la plupart des régions où vivent les francophones à l'extérieur du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Mentionnons que l'information sur la langue utilisée le plus souvent pour l'enseignement des cours à l'école primaire n'apparaît pas dans l'information présentée à la figure 2 puisque, hormis les francophones résidant à l'extérieur des régions macrolinguistiques francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, la grande majorité des francophones ont suivi les cours de ce niveau d'enseignement en français. Ainsi, près de 9 francophones sur 10 résidant dans ces régions ont suivi leurs cours en français au niveau primaire comparativement à 6 sur 10 dans les autres régions du pays. Compte tenu de la trop faible taille de l'échantillon de francophones ayant fréquenté l'école primaire en anglais dans l'ESG, nous avons donc choisi de n'inclure à la figure 2 que l'information scolaire à partir des études secondaires.

On peut supposer que la langue parlée le plus souvent à la maison à l'âge de quinze ans aura une influence déterminante sur la langue principale déclarée au moment de l'enquête. De même elle aura un lien avec la langue parlée le plus souvent avec les amis à l'âge de quinze ans. On peut également présumer que la langue principale dans laquelle ont été suivis les cours au niveau secondaire avait un lien avec celle qui était utilisée le plus souvent avec les amis à cet âge.

La langue maternelle du conjoint dépendra, comme nous l'avons souligné, de la région macrolinguistique de résidence. De même, dans le cas des unions exogames, le niveau de connaissance du français par le conjoint anglophone aura nécessairement une influence sur la langue qui sera parlée le plus souvent à la maison entre les membres du ménage.

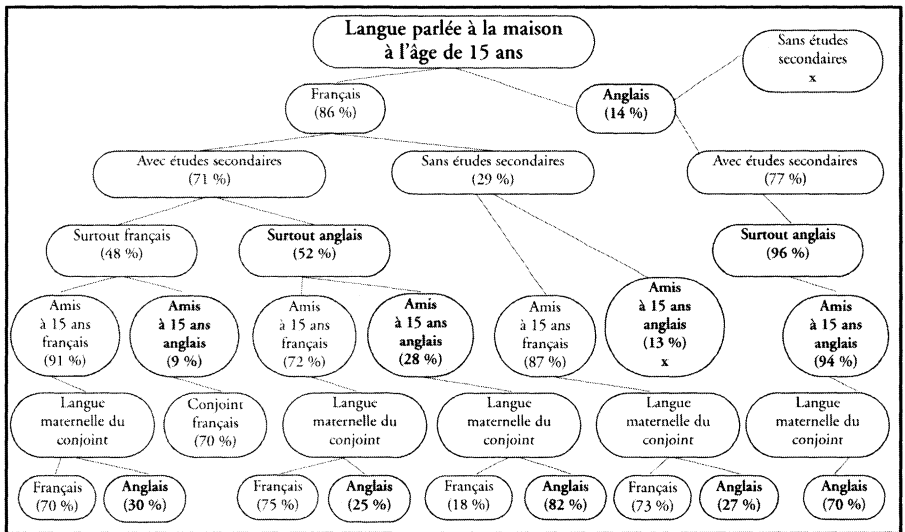
Résultats

Des quelque 510 000 francophones vivant en couple à l'extérieur du Québec au moment de l'enquête, 86 p. 100 parlaient le français le plus souvent à la maison à l'âge de quinze ans, 14 p. 100 utilisant surtout l'anglais. En suivant d'abord la trajectoire de

ceux qui utilisaient surtout le français à la maison à l'âge de quinze ans, on observe à la figure 2 que 71 p. 100 d'entre eux ont poursuivi des études secondaires. Plus de la moitié de ces derniers, soit 52 p. 100, ont fréquenté l'école secondaire surtout en anglais comparativement à 48 p. 100 dont la langue principale d'enseignement était le français. La langue principale d'enseignement au secondaire semble avoir une influence moins grande qu'on aurait pu le croire, du moins dans le cas du niveau secondaire en anglais. Ainsi, 72 p. 100 des personnes qui avaient fréquenté l'école secondaire surtout en anglais parlaient néanmoins le français le plus souvent avec leurs amis, contre 28 p. 100 qui parlaient surtout l'anglais. Bien qu'une proportion importante de francophones aient suivi leurs études secondaires principalement en anglais, la prédominance du français parlé avec les amis peut probablement s'expliquer en grande partie par le fait qu'une proportion importante des élèves, donc possiblement des amis, de ces écoles étaient francophones et que leur langue principale au foyer à cet âge était surtout le français. Fait important cependant, on observe que parmi les francophones ayant suivi leurs études secondaires en anglais, les quelque 28 p. 100 qui parlaient surtout l'anglais avec leurs amis à l'âge de quinze ans, soit environ 45 000 francophones, 82 p. 100 d'entre eux avaient, au moment de l'enquête, un conjoint de langue maternelle anglaise.

Parmi les francophones ayant suivi leurs études secondaires en français, la très forte majorité, soit 91 p. 100, parlaient surtout le français avec leurs amis à l'âge de quinze ans. De plus, peu importe la langue parlée le plus souvent avec les amis, la majorité des francophones, soit 70 p. 100, avaient un conjoint francophone au moment de l'enquête.

Figure 2
Trajectoires linguistiques de l'adolescence à la vie adulte



X Signifie que la taille de l'échantillon est trop petite pour permettre une estimation qui soit fiable.

Chez les francophones qui parlaient le plus souvent le français à la maison à l'âge de quinze ans et qui ont indiqué n'avoir pas suivi d'études secondaires, soit 29 p. 100 d'entre eux, 87 p. 100 ont indiqué avoir parlé le français le plus souvent avec leurs amis à l'âge de quinze ans comparativement à 13 p. 100 qui parlaient surtout l'anglais. Chez les premiers, la forte majorité, soit 73 p. 100, avaient un conjoint de langue maternelle française au moment de l'enquête.

Le fait de parler le plus souvent l'anglais à la maison à l'âge de quinze ans a une influence déterminante sur le fait d'avoir un conjoint de langue maternelle anglaise à l'âge adulte. Ainsi, chez les francophones qui présentaient cette caractéristique, soit 14 p. 100 d'entre eux, la quasi-totalité ont poursuivi des études secondaires en anglais (96 p. 100) et parlaient l'anglais le plus souvent avec leurs amis. De plus, 70 p. 100 de ces francophones avaient un conjoint de langue maternelle anglaise au moment de l'enquête.

De cette brève présentation des trajectoires linguistiques ou du vécu langagier des francophones vivant en couple, il ressort un certain nombre de points importants. D'abord, parmi les quelque 210 000 francophones à l'extérieur du Québec qui avaient un conjoint non francophone au moment de l'enquête, près de 60 p. 100 d'entre eux parlaient surtout l'anglais le plus souvent à la maison et/ou avec leurs amis à l'âge de quinze ans. Un tel résultat donne donc à penser que l'anglais occupait déjà une place prédominante dans la vie de ces personnes bien avant de former une union dite exogame. Bien entendu, cette estimation demeure minimale dans la mesure où l'ESG de 1986 ne permettait pas de savoir, comme nous l'avons déjà souligné, si un transfert linguistique avait pu survenir entre l'âge de quinze ans et le moment de former une union avec un conjoint non francophone. Fait important, parmi ceux qui parlaient surtout l'anglais avec leurs amis à l'âge de quinze ans, peu importe le type d'union au moment de l'enquête, 93 p. 100 parlaient surtout l'anglais avec leurs amis lors de l'enquête.

Il importe également de noter que, toutes langues maternelles du conjoint confondues au moment de l'enquête, chez les francophones qui parlaient surtout l'anglais avec leurs amis à l'âge de quinze ans, 73 p. 100 ont indiqué être plus à l'aise en anglais au moment de l'enquête, 22 p. 100 ayant indiqué avoir le français et l'anglais comme langues principales. Chez les francophones qui parlaient surtout le français avec leurs amis à l'âge de quinze ans, 61 p. 100 ont indiqué être plus à l'aise en français, alors que 26 p. 100 ont indiqué être autant à l'aise en français qu'en anglais. De plus, comme on peut le constater au tableau 1, le lien entre la langue parlée avec leurs amis à l'âge de quinze ans et la langue maternelle du conjoint varie selon la région macrolinguistique. Au Nouveau-Brunswick, le fait d'avoir parlé l'anglais avec ses amis à l'adolescence n'influence guère le type d'union. Dans les régions francophones de l'Ontario, 48 p. 100 des francophones qui parlaient le plus souvent l'anglais avec leurs amis à cet âge formaient une union exogame lors de l'enquête. Dans le reste du Canada, cette proportion passe à 80 p. 100. Ces derniers résultats doivent cependant être quelque peu nuancés du fait que l'ESG de 1986 ne permettait pas d'affirmer, par exemple, que la province de résidence au moment de l'enquête était la même que celle à l'âge de quinze ans.

Les résultats de l'enquête ont également permis d'observer que parmi les francophones formant un couple exogame, 84 p. 100 parlaient l'anglais le plus souvent à la maison au moment de l'enquête. Parmi ces derniers, 64 p. 100 ont affirmé être plus à l'aise en anglais qu'en français, tandis que 27 p. 100 ont indiqué être autant à l'aise dans une langue que dans l'autre. Ces résultats varient bien entendu selon la région de résidence puisque 55 p. 100 des francophones de l'Ontario vivant au sein d'une union exogame et parlant l'anglais le plus souvent à la maison ont indiqué être plus à l'aise en anglais, contre 67 p. 100 dans les autres régions à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

On a déjà souligné que le fait de vivre en union exogame avait une grande influence sur la langue qui sera transmise aux enfants. Parmi les francophones à l'extérieur du Québec, les données de l'ESG révèlent que 66 p. 100 d'entre eux ont transmis l'anglais

Tableau 1
Langue maternelle du conjoint chez les francophones selon la langue parlée le plus souvent avec les amis à l'âge de 15 ans, par région macrolinguistique, Canada moins le Québec, 1986

Régions macrolinguistique	Langue maternelle du conjoint	Langue parlée le plus souvent avec les amis à l'âge de 15 ans	
		Surtout anglais	Surtout français
Nord et Est du Nouveau-Brunswick	Anglais	*	8
	Français	79	92
	Total	100	100
Nord-Est et Est de l'Ontario	Anglais	48	21
	Français	52	79
	Total	100	100
Canada hors des régions francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario	Anglais	80	49
	Français	*	51
	Total	100	100

* Échantillon trop petit pour permettre une estimation fiable.

comme langue maternelle à leur premier enfant, et 13 p. 100 ont transmis le français et l'anglais. Parmi ceux qui parlaient surtout l'anglais avec les amis à l'âge de quinze ans, 85 p. 100 ont transmis l'anglais comme langue maternelle, comparativement à 45 p. 100 parmi ceux qui parlaient surtout le français.

Conclusion

De cette courte présentation de statistiques tirées de l'ESG de 1986 sur le vécu langagier de francophones vivant en couple à l'extérieur du Québec, quelques constats importants semblent émerger. Les résultats donnent en effet à penser que, comme

l'avaient proposé un certain nombre de recherches par le passé, les francophones qui forment une union exogame n'ont pas commencé à utiliser l'anglais de façon prédominante dans leur vie lors de la première rencontre du futur conjoint anglophone. En inversant la perspective présentée à la figure 2, on a observé que parmi les francophones qui formaient une union exogame au moment de l'enquête, 6 sur 10 ont indiqué qu'ils utilisaient l'anglais de façon prédominante à l'âge de quinze ans, soit au foyer, soit avec leurs amis. Ces résultats sont encore plus marqués dans les régions où la proportion de francophones est plus faible. Cette situation, il va sans dire, aura une influence déterminante sur la langue qui sera parlée le plus souvent au foyer et avec les amis à l'âge adulte. De même, elle déterminera en bonne partie la langue qui sera transmise aux enfants.

Les résultats présentés ici portent également à croire que, dans la mesure où nombre de francophones utilisaient surtout l'anglais dans leur quotidien à l'âge de quinze ans, cette langue devient la langue avec laquelle ils affirment être le plus à l'aise. Donnant suite aux travaux de Landry et Allard (1997) sur l'importance de la francité familioscolaire dans les couples exogames pour contrer le rôle anglicisant des unions exogames, de même que faisant écho aux travaux de Heller et Lévy, il importe ainsi de souligner que l'âge auquel l'anglais s'est imposé dans la vie d'un individu sera déterminant sur ses pratiques langagières et la fréquence d'utilisation du français à l'âge adulte.

Enfin, soulignons que ces résultats de l'ESG fournissent une information pertinente sur le lien de causalité entre anglicisation et exogamie que formulait Bernard dans son examen des enjeux de l'exogamie. Reste maintenant à souhaiter que d'autres enquêtes du genre soient élaborées afin de permettre d'approfondir cette problématique. En outre, un modèle d'analyse de cheminement pourrait permettre de montrer le poids relatif des différentes étapes de vie et des différents contextes dans l'évolution des trajectoires linguistiques de l'enfance à la vie adulte.

NOTES

-
1. Giles, Bourhis et Taylor (1977) soulignaient que « la vitalité d'un groupe ethnolinguistique est ce qui fait que ce groupe est susceptible de se comporter comme une entité collective distincte et active en situation intergroupe ».
 2. Notons qu'en 1971, l'anglais était parlé le plus souvent à la maison dans une proportion de près de 92 p. 100. Cette amélioration de la présence du français au sein des foyers exogames va de pair avec l'augmentation du bilinguisme chez les conjoints anglophones, lequel passait de 18 p. 100 en 1971 à 22 p. 100 en 2001.
 3. Notons toutefois que parmi ces francophones ayant affirmé parler l'anglais le plus souvent à la maison en 2001, un peu moins de 40 p. 100 avaient néanmoins indiqué y faire une utilisation régulière, quoique non prédominante, de leur langue maternelle.
 4. Cette augmentation résulte d'un certain nombre de facteurs dont, notamment, l'augmentation du bilinguisme anglais-français chez les anglophones. Précisons cependant qu'entre 1971 et 2001, le nombre d'enfants francophones issus de couples

exogames français-anglais s'est accru de près de 8 500 alors que le nombre total d'enfants issus de ce type de couple, toutes langues confondues, passait d'un peu plus de 171 000 en 1971 à près de 145 000 en 2001.

5. L'ESG de 1986, en raison de la taille limitée de son échantillon, ne permet cependant pas d'explorer de façon précise et détaillée le lien entre la concentration géographique et le phénomène de l'exogamie.

6. En étaient exclus les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, de même que les pensionnaires résidant de façon permanente dans des institutions.

7. Pour les fins de cette analyse, ont été exclues les personnes ayant indiqué avoir à la fois le français et l'anglais comme langue maternelle. Nous avons également exclu les personnes qui, bien qu'ayant indiqué avoir appris le français en premier lieu dans l'enfance, ont affirmé avoir parlé uniquement l'anglais le plus souvent avant l'âge de six ans.

8. Se référer au tableau de la p. 5 (b) du *Guide des utilisateurs de l'Enquête* pour un aperçu du module linguistique.

BIBLIOGRAPHIE

BERNARD, Roger (1990), *Le choc des nombres : dossier statistique sur la francophonie canadienne 1951-1986*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadien français inc.

BERNARD, Roger (1994), « Les enjeux de l'exogamie », Fédération des communautés francophones et acadiennes; Commissariat aux langues officielles (éd.), *Actes du mini-colloque national sur l'exogamie et les structures d'accueil des immigrants et immigrantes francophones*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, p. 3-12.

BERNARD, Roger (1998), *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir.

CASTONGUAY, Charles (1979), « Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes françaises », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 16, n° 1 (février), p. 21-31.

CASTONGUAY, Charles (1981), « Exogamie et anglicisation dans les régions de Montréal, Hull, Ottawa et Sudbury », Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Université Laval.

CASTONGUAY, Charles (1982), « Inter marriage and Language Shift in Canada, 1971 and 1976 », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 7, n° 3 (été), p. 263-277.

CASTONGUAY, Charles (1983), *L'évolution de l'exogamie et de ses incidences sur les transferts linguistiques chez les populations provinciales de langue maternelle française au Canada entre 1971 et 1981*, Québec, Conseil de la langue française.

GILES, Howard, Richard Y. BOURHIS et Donald M. TAYLOR (1977), « Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations », dans Howard Giles (dir.), *Language Ethnicity and Intergroup Relations*, Londres, Academic Press.

HELLER, Monica, et Laurette LÉVY (1992a), « Mixed Marriages: Life on the Linguistic Frontier », *Multilingua*, vol. 11, n° 1, p. 11-44.

HELLER, Monica, et Laurette LÉVY (1992b), « La femme franco-ontarienne en situation de mariage mixte : féminité et ethnicité », *Recherches féministes*, vol. 5, n° 1, p. 59-82.

HELLER, Monica, et Laurette LÉVY (1992c), *Les contradictions des mariages linguistiquement mixtes : stratégies des femmes franco-ontariennes*, Toronto, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario.

HELLER, Monica, et Laurette LÉVY (1993), « La femme franco-ontarienne en situation de mariage mixte : vivre sur une frontière linguistique », dans Linda Cardinal (dir.), *Une langue qui pense : la recherche en milieu minoritaire francophone du Canada*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, p. 11-27.

LACHAPPELLE, Réjean (1994), « L'exogamie dans les populations francophones en situation minoritaire : facteurs, évolution et conséquences », Fédération des communautés francophones et acadiennes; Commissariat aux langues officielles (éd.), *Actes du mini-colloque national sur l'exogamie et les structures d'accueil des immigrants et immigrantes francophones*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, p. 13-14.

LANDRY, Rodrigue (2003), *Libérer le potentiel caché de l'exogamie : Profil démolinguistique des enfants des ayants droit francophones selon la structure familiale*, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques; La Commission nationale des parents francophones.

LANDRY, Rodrigue, Réal ALLARD et Richard Y. BOURHIS (1997), « Profils sociolinguistiques des jeunes francophones et anglophones du Québec en fonction de la vitalité des communautés linguistiques », dans Gabriele Budach et Jürgen Erfut (dir.), *Identité Franco-canadienne et société civile québécoise*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, p. 123-150.

LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1997), « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 3, p. 561-592.

L'exogamie et la vitalité ethnolinguistique des communautés francophones

- LANDRY, Rodrigue, et Richard Y. BOURHIS (1997), « Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality – An Empirical Study », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 16, n° 1, p. 23-49.
- MARMEN, Louise, et Jean-Pierre CORBEIL (2004), *Les langues au Canada. Recensement de 2001*, Nouvelles perspectives canadiennes, Patrimoine canadien et Statistique Canada.
- MCCONNELL, Grant D. (1991), *The Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality. Geolinguistic Profiles and Scenarios of Language Contact in India*, Centre international de recherche en aménagement linguistique, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- O'KEEFE, Michael (2001), *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, Nouvelles perspectives canadiennes, Patrimoine canadien.
- PAILLE, Michel (1991), *Les écoliers du Canada admissibles à recevoir leur instruction en français ou en anglais*, Québec, Service des communications du Conseil de la langue française.